

Pourquoi je vous recommande d'acheter une Occasion en Or!

Petit guide pour éviter de se faire passer un sapin et de passer à côté d'une occasion... en or!



Occasion en Or
La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec



www.occasionenor.com

MYTHE

MYTHE OU RÉALITÉ

RÉALITÉ

1

La meilleure occasion est la moins chère.

Lorsque vous comparez deux autos, en apparence identiques, la moins chère n'est pas toujours celle qui vous en donne le plus pour votre argent. Plusieurs facteurs ont une influence sur la valeur d'un véhicule d'occasion, dont le kilométrage, l'état général et la condition mécanique. Souvenez-vous que la valeur d'un véhicule est non seulement en fonction du prix, mais également de la qualité!

2

Mon auto est inspectée. C'est l'assurance que je n'aurai pas de problèmes mécaniques à court terme.

Les inspections ne sont pas toutes pareilles. Par exemple, une simple inspection de sécurité signifie seulement que les freins du véhicule fonctionnent au moment de l'inspection, et rien de plus. Vous pouvez acheter un véhicule ayant réussi une inspection de sécurité et manquer de freins le lendemain. Une inspection de sécurité ne signifie en rien que votre véhicule est sécuritaire. La meilleure inspection demeure celle du concessionnaire. Elle est effectuée par des mécaniciens formés par le constructeur et vous garantit la condition des principales composantes.

3

Le vendeur me dit que je n'ai pas besoin de faire d'essai routier de mon véhicule.

Acheter une voiture sans essai routier, c'est comme signer un chèque en blanc. Bien plus que l'apparence, la condition mécanique est primordiale dans la détermination de la valeur d'une occasion. L'essayer est primordial. Exigez également de voir le rapport d'inspection ainsi qu'un descriptif des vérifications effectuées, des problèmes trouvés ainsi que des réparations effectuées. N'oubliez pas qu'en cas de doute, une évaluation indépendante est un privilège qui ne devrait jamais vous être refusé.

4

Si mon véhicule est garanti, je peux avoir l'esprit tranquille.

Les garanties ne s'équivalent pas toutes. Certaines comportent des restrictions plus sévères que d'autres et ne couvrent qu'une partie de votre véhicule. Plus important encore, une garantie n'est valide que si le véhicule est en parfaite condition. Une garantie ne couvre pas la remise à neuf de pièces défectueuses à l'achat. Pour que votre garantie couvre une réparation, vous devez exiger une inspection rigoureuse et la remise à neuf des composantes défectueuses, ce que fait votre concessionnaire. C'est pourquoi vous devez exiger une inspection lors de l'achat.

5

Mon véhicule provient directement des encans. Il est forcément moins cher.

Les véhicules vendus chez les concessionnaires proviennent directement des constructeurs, où seuls les concessionnaires peuvent s'approvisionner. En fait, les concessionnaires ont le privilège de choisir les meilleurs véhicules d'occasion lors de ventes privées. En d'autres mots, les concessionnaires vous offrent les meilleurs véhicules sur le marché. Pour en savoir davantage sur le processus de sélection dans les encans, consultez la section « Le repêchage des perles rares » au verso.



Le vôtre,
ON L'A!



Inspecté
et vacciné,
c'est une...

Occasion en Or
La Corporation des concessionnaires
d'automobiles du Québec



www.occasionenor.com

LE REPÊCHAGE DES PERLES RARES

Saviez-vous que chaque semaine, les concessionnaires d'automobiles ont accès au premier choix de repêchage aux ventes privées des constructeurs?

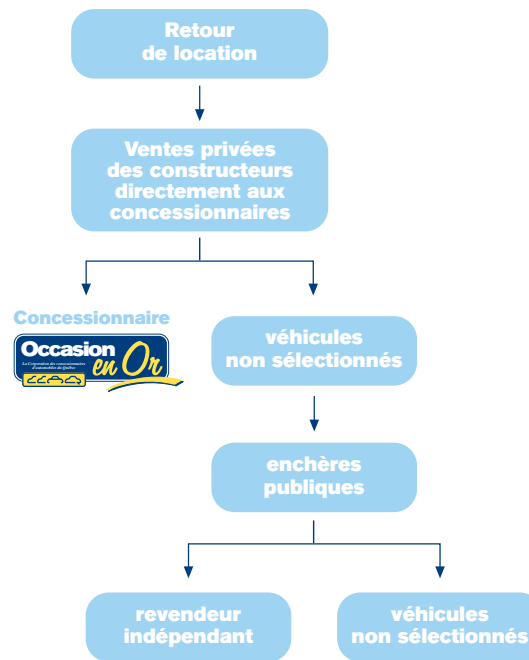


Retour de location

Au terme de votre bail, vous remettez votre véhicule à votre concessionnaire. Ce véhicule appartient à la compagnie de financement du constructeur.

Ventes privées des constructeurs

Les constructeurs offrent aux concessionnaires la possibilité d'acheter les véhicules directement. Ce sont les Occasions en Or.



Enchères

Des milliers de véhicules sont offerts aux enchères et achetés par différents types de commerçants. Afin de garantir leur excellente qualité, les concessionnaires ne conservent dans leur inventaire que les meilleurs véhicules (bas kilométrage, meilleur rapport qualité-prix, mécanique et carrosserie en excellente condition).

QU'EST-CE QU'UNE OCCASION EN OR?

Voici certains des avantages à se procurer un véhicule certifié



> La **satisfaction** totale garantie ou la possibilité d'échange pour un véhicule équivalent ou supérieur pendant une période de 10 jours ou

1 000 km. Demandez les détails à votre concessionnaire car certaines conditions s'appliquent.



> La **transaction** avec un établissement commercial détenant un permis et régi par le code d'éthique strict et rigoureux de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec.

> Plus de **20 000 véhicules** disponibles.

> Le meilleur rapport **qualité-prix** sur le marché en fonction du kilométrage et de la condition du véhicule.

> La garantie que le **titre de propriété** du véhicule a été vérifié et est quitte de toute charge.

> Des **garanties prolongées** directement des manufacturiers et donc, l'utilisation de pièces d'origine lors de réparations.

> Le **financement sur place** à des taux préférentiels avec des institutions financières.



> L' **inspection** établissant clairement la condition du véhicule, incluant la certification de son kilométrage.

> La possibilité de faire l'**essai routier** du véhicule et de le faire inspecter par le mécanicien de votre choix.

RÉFÉRENCES

Voici une liste d'organismes vous offrant des informations pertinentes sur le sujet des véhicules d'occasion :

APA, CAA Québec, l'Office de la protection du consommateur